



## ∴ Importance du partenariat

Un an déjà que le nouveau Conseil des bibliothèques publiques est installé. Pas mal de nouveaux visages ont fait leur apparition au sein de ce Conseil. Pour certains, le monde de la lecture publique est loin d'être inconnu, pour d'autres c'est une totale découverte de ce secteur si complexe dans ses enjeux et dans son organisation. Mais pour chacun, c'est un travail abordé avec sérieux et professionnalisme et je les en remercie.

Le secteur culturel dans son ensemble connaît de profonds changements, plusieurs législations relatives à ce secteur, sont ou vont être révisées. Il en est une qui nous concerne particulièrement, celle des Centres culturels. Depuis longtemps déjà, la plupart des bibliothèques ont entamé des rapprochements, des collaborations, voire même des partenariats avec les Centres culturels.

Partenariat, le mot est lâché ! On a peine à imaginer maintenant, qu'il fut un temps où chaque bibliothèque vivait tranquillement sa vie dans son petit coin, où chaque bibliothèque était comme un îlot émergeant d'un océan culturel dont les rivages étaient bien éloignés. Ma bibliothèque, mes livres, mes lecteurs ! Heureux temps pour certains, époque révolue pour d'autres. La construction de notre réseau, entamée il y a plus d'une décennie, est devenue un modèle pour d'autres secteurs. Une progression constante, menée dans les faits et dans les esprits. Une évolution qui se marque dans les rapprochements constants entre les bibliothèques, les centres culturels, les maisons de jeunes, les librairies, les théâtres, les mouvements d'éducation permanente.

Les dossiers de reconnaissance de plus en plus nombreux que nous avons eu l'occasion d'examiner au sein du Conseil, sont les témoins de cette vitalité extraordinaire de notre secteur, de sa volonté d'avancer dans la construction du réseau, dans le maillage du territoire, en bref, d'être un acteur majeur de changement dans le développement culturel de notre Fédération Wallonie-Bruxelles.

Lors de sa dernière séance du mois de juin, le Conseil a dressé la liste des sujets qu'il souhaitait aborder dans les mois qui viennent, et ils sont nombreux. Je citerai pêle-mêle la formation initiale et continuée des bibliothécaires, le livre numérique, le travail commun avec les centres culturels sur base de leur nouvelle législation, l'évaluation du décret, la place des bibliothèques dans le travail d'éducation permanente, les relations nouvelles avec les sociétés de droits d'auteurs et les acteurs de la chaîne du livre, la question plus spécifique des relations entre bibliothèques et librairies. La matière est vaste, mais je me réjouis de constater que la plupart des sujets proposés sont des questions relatives à l'ouverture de plus en plus grande de notre secteur aux autres secteurs culturels.

Cet esprit d'ouverture est le fruit du travail constant mené par les acteurs de la lecture publique, les bibliothécaires, le Service général des Lettres et du Livre et en particulier le Service de la Lecture publique, les associations professionnelles, les écoles de bibliothécaires, les bibliothèques locales et centrales et *last but not least*, le Conseil des bibliothèques publiques. Notre réseau public de lecture est maintenant à la pointe du développement culturel et territorial, nous sommes des acteurs connus et reconnus. Je n'en veux pour preuve que les nombreuses sollicitations dont les bibliothèques font l'objet de la part des acteurs - et futurs partenaires - culturels. Et je m'en réjouis !

Enfin, je voudrais pour terminer ce bref tour d'horizon, dire et redire que notre action n'a et n'aura de sens qu'en continuant à mettre au centre de nos préoccupations nos publics, les 461 811 personnes et 16 930 collectivités qui sont nos lecteurs, nos utilisateurs, mais aussi tous ceux vers qui nous tournerons pour construire avec eux ce monde que nous voulons plus juste, plus libre, plus beau. Bonne rentrée à tous. ●

Philippe COENGRACHTS

président du Conseil des bibliothèques publiques